



## **LE TOURISME ET L'ÉOLIEN À LA CROISÉE DES CHEMINS**

**Mémoire préparé dans le cadre des audiences publiques  
du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Baie-des-Sables, 15 juin 2005**

**Par  
Sylvain Tanguay, directeur général  
ATR de la Gaspésie**

**Sainte-Flavie, juin 2005**

## **Préambule**

Nous voudrions remercier madame Hélène Tardif, messieurs Jacques Lavigne et Thomas Anctil du ministère du Tourisme, de même que monsieur Théodore Carier du MDEIE, qui nous ont appuyé par leur expertise dans l'élaboration du présent mémoire

## **Contexte**

Peu d'intervenants touristiques se sont manifestés dans le cadre de ces consultations et surtout peu de gens se sont prononcés de façon à mettre en garde la population contre un déploiement anarchique de plantations d'éoliennes. Du point de vue de l'industrie touristique, ceci dit sans jeu de mot, il y a tout lieu de sonner l'alarme sur ce qui risque de compromettre le produit d'appel majeur que constitue la beauté de nos paysages gaspésiens. L'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie s'inquiète du risque que ces plantations anarchiques entraînent une banalisation du paysage gaspésien, tant pour nous qui résidons sur ce territoire que pour les touristes terriens et croisiéristes qui nous visitent principalement dans le but de contempler la majesté de ces paysages. Ainsi, sans vouloir refuser le développement de l'industrie éolienne en Gaspésie, un créneau d'excellence déterminant dans la stratégie de développement régionale «ACCORD », il nous importe que cette industrie ne compromette pas le développement de l'industrie touristique, elle aussi considérée comme l'un des quatre créneaux d'excellence de cette stratégie.

Dans une dimension plus globale, le déploiement de parcs éoliens place l'industrie touristique et les intervenants régionaux, politiques, économiques, sociales et environnementaux devant une réalité plus complexe. En effet, ce dé-

ploiement impose une priorité en ce qui concerne la planification plus globale de l'aménagement du territoire gaspésien en terme touristique certes, mais aussi sur les plans industriel et commercial, semi urbain et rural. C'est pour cela que l'ATR suggère la mise en œuvre d'un réel chantier de planification menant à un aménagement structuré et structurant du territoire. À cet égard, des consultations régionales de grandes envergures, devant mener à un consensus déterminant, donneraient une vision à court, moyen et long terme de notre développement. Tout cela dans une perspective de développement durable et harmonieux des besoins de nos populations quant à l'amélioration de leur qualité de vie.

Les sujets suivants sont successivement abordés :

- Esquisse des impacts de projets d'éoliennes sur l'industrie touristique ailleurs dans le monde
- Esquisse de l'industrie touristique de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Aperçu sommaire des impacts potentiels des parcs d'éoliennes sur les paysages de la Gaspésie
- Constats et pistes d'action en vue d'harmoniser les parcs éoliens avec l'industrie touristique en Gaspésie

### **Esquisse des impacts de projets d'éoliennes sur l'industrie touristique ailleurs dans le monde**

#### Des impacts peu documentés

Aucune analyse des impacts des parcs éoliens n'est disponible mettant en relation les parcs éoliens avec l'industrie touristique québécoise et plus particulièrement avec celle de la Gaspésie. Une recherche sommaire a permis de retracer certaines études faites à ce sujet ailleurs dans le monde.

## Résultats de sondages effectués auprès de touristes

Certaines enquêtes et sondages ont été effectués auprès des touristes sur la question des éoliennes à plusieurs endroits dans le monde. Voici ce qui se dégage des études réalisées au pays de Galles, en Écosse, aux États-Unis, en France et en Espagne.

- Les touristes ont généralement une opinion positive du développement de l'énergie éolienne à cause de sa nature propre et renouvelable.
- Une bonne partie des touristes se disent intéressés à visiter un centre d'interprétation sur l'énergie éolienne.
- Par contre, la majorité des touristes disent que les parcs éoliens peuvent nuire à la beauté des paysages. Seule une minorité de touristes croient que les parcs éoliens peuvent ajouter à l'attrait des paysages. Ils préfèrent qu'ils soient localisés à des endroits qui ne nuisent pas à la beauté des paysages naturels.
- La majorité des touristes ne croient pas que le développement de parcs éoliens apportera un attrait additionnel aux régions touristiques.
- Une majorité des touristes semblent prêts à accepter un certain contact avec les parcs éoliens si ces derniers ne sont pas trop proches des lieux d'intérêt (parcs nationaux, plages, lieux historiques et autres).
- Selon certaines études, une minorité de touristes (11 à 28%) se disent prêts à éviter des zones avec des parcs éoliens ou même à changer leur destination (2 à 5%) à cause de leur présence.

## Les parcs éoliens comme attraction touristique

L'infrastructure nécessaire à la production de l'énergie éolienne est impressionnante et suscite la curiosité d'une certaine proportion des touristes qui sont invi-

tés à visiter des centres d'interprétation sur l'énergie éolienne. Voici quelques exemples à ce sujet :

- En Angleterre, à Swalffham, les touristes peuvent monter dans une tour éolienne donnant un panorama spectaculaire, tandis qu'à Cornwall, un centre a été ouvert au public et a reçu 50 000 visiteurs dès la première année (2001).
- À Palm Springs en Californie, des tours en autobus d'un parc de 3 500 éoliennes attirent de 10 000 à 12 000 visiteurs annuellement.
- Les éoliennes attirent beaucoup les touristes en Allemagne, pays où la population est très intéressée par les développements technologiques et les questions environnementales.
- En France, certains parcs éoliens ont établi des concours afin d'édifier des parcs éoliens sur des bases esthétiques et même artistiques.

Il se dégage une constante dans ces études : les éoliennes présentent un potentiel touristique lorsqu'elles sont regroupées à l'intérieur de gros parcs (plus de 1 000 unités) et accompagnées de centres d'interprétation. Une multiplicité de petits parcs ou un étalement sur une grande distance des éoliennes semble susciter peu d'intérêt.

Par ailleurs, dans l'ensemble, l'aménagement de parcs éoliens dans une région touristique reconnue pour la beauté de ses paysages représente un facteur d'attraction négatif du point de vue des touristes. Il est possible de faire coexister le tourisme et les parcs éoliens, mais il faut établir judicieusement leur localisation et les réaliser selon un cadre impliquant, entre autres, des éléments topographiques, architecturaux, paysagers et, éventuellement artistiques.

## **Esquisse de l'industrie touristique de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine**

### Une destination mondialement reconnue

La Gaspésie possède le statut de destination reconnue et recherchée dans l'histoire du tourisme au Québec et au Canada. Le guide Michelin en fait une destination « 3 étoiles », l'une des rares au Canada. Le magazine National geographic traveller classe la Gaspésie parmi les 80 destinations touristiques mondiales du XXI<sup>ème</sup> siècle. La renommée de la Gaspésie comme destination touristique repose sur la qualité de la ressource naturelle que constituent ses paysages.

### Un apport économique important

En 2004, 856 000 touristes ont visité la région entraînant des dépenses de 200 M\$ et générant approximativement 3,8 millions de nuitées. La durée moyenne de séjour d'un visiteur est de 4,8 jours alors que les Québécois représentent 85% de l'ensemble des touristes visitant la région.

Durant la période 2002 à 2012, il a été estimé que le tourisme générerait 1,9 milliards de dollars de dépenses touristiques dans la région de la Gaspésie tenant compte que le secteur touristique, dans le monde, connaît une croissance annuelle exceptionnelle depuis les années 1950 (de 1950 à 1990, croissance de 7,5 %; de 1990 à 1998, croissance de 4 %). Les études démontrent pour la période de 2000 à 2010 une prévision de croissance de 4,5 %. Avec une telle performance, le tourisme représente une industrie de première importance en Gaspésie.

## Des produits touristiques variés et structurant pour l'économie régionale

Tous les produits touristiques d'importance sont représentés en Gaspésie : agro-tourisme, chasse et pêche, cyclotourisme, écotourisme et tourisme d'aventure, festival, golf, tourisme autochtone, culturel, de santé, motorisé, nautique et autres. Tous ces produits ont un point commun : la beauté des paysages naturels constitue un atout non négligeable. Il y a une fréquentation quatre saisons reposant, entre autres, sur la motoneige, le ski de fond, la randonnée pédestre, la chasse et la pêche. Notons également l'importance des paysages pour l'industrie des croisières en rapide expansion au Québec, alors que les passagers des paquebots sont éblouis par la nature qu'ils contemplent le long de la côte gaspésienne. Le produit d'appel pour les touristes en Gaspésie réside dans la beauté des paysages. Nos touristes quoique de plus en plus actifs, pratiquent des activités de plein air dans un but contemplatif.

Notre région se retrouve dans trois des quatre expériences touristiques définies dans la nouvelle Politique du tourisme du Québec. La politique maritime du Québec réfère également à l'importance du St-Laurent, dont les paysages côtiers gaspésiens agissent comme un attrait majeur pour les croisières nationales ou internationales.

### **Aperçu sommaire des impacts potentiels des parcs d'éoliennes sur les paysages de la Gaspésie**

#### Les paysages : éléments créateurs d'émotion chez les touristes

Le touriste est avant tout attiré par des paysages harmonieux offrant des sensations multiples causées par des panoramas contrastés et variés. Sur ce plan, les produits touristiques centrés sur l'observation du paysage (croisières, circuits, vil-

légature, randonnées sous toutes ses formes et autres) sont tous vulnérables si les parcs éoliens ne tiennent pas compte de leur présence.

### La banalisation des paysages

À ce niveau, on peut résumer la problématique liée à l'industrie touristique de la façon suivante : les parcs éoliens, particulièrement ceux construits sur une base linéaire, peuvent entraîner une certaine banalisation des paysages et contribuer ainsi à diminuer leur caractère attractif. Ajoutons que les lignes de transmission issues de la construction des éoliennes contribuent également à cette banalisation des différents paysages. Le fait qu'on installe dans un milieu le plus souvent naturel une série de structures industrielles similaires risque d'affadir le paysage et de diminuer la qualité de l'expérience touristique.

### Nécessité d'une vision d'ensemble et d'un cadre de protection des paysages dans l'implantation de l'énergie éolienne

Dans la forme des projets de parcs prévus à l'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables, l'alignement des éoliennes sur de grandes distances contribuera possiblement à la banalisation des paysages. Banalisation d'autant plus problématique que l'on prévoit construire de multiples parcs éoliens en Gaspésie au cours de la prochaine décennie.

La base même de l'industrie touristique gaspésienne nécessite que la question des paysages, dans la construction de l'ensemble des parcs éoliens, soit sérieusement considérée afin d'éviter une destruction d'une autre partie du patrimoine naturel régional, ce qui aurait des effets néfastes sur l'industrie touristique. Si les installations projetées actuellement et celles à venir, ne sont pas établies selon un cadre soigneusement planifié, on risque de se retrouver avec une des-



mination privée d'une de ses ressources les plus importantes : des paysages qui attirent des touristes du monde entier. La voie à suivre est donc d'avoir une vision d'ensemble des parcs à construire et d'établir un cadre d'implantation basé sur la protection et l'aménagement des paysages et non sur l'exploitation pure et simple de l'énergie éolienne.

### **Constats et pistes d'action en vue d'harmoniser les parcs éoliens avec l'industrie touristique en Gaspésie**

L'énergie éolienne, une production d'énergie d'avenir mais qui doit se faire dans le respect des paysages et des communautés

Les parcs éoliens obligent l'introduction d'équipement industriel sophistiqué. Cette introduction doit se faire en respectant l'esprit d'un lieu, d'une société, d'une culture et en tenant compte des valeurs fondamentales du milieu dans lequel ils sont implantés. Elle doit obligatoirement prendre en compte, dès la planification initiale, l'intégration harmonieuse des structures de supports nécessaires à la production de cette énergie dans les paysages.

#### Des mesures de protection des paysages

L'industrie touristique gaspésienne repose avant tout sur la qualité des paysages. Les mesures de protection du paysage assurent qu'aucune éolienne ne sera visible, sur une distance donnée, à partir d'un élément d'intérêt majeur, ce qui n'implique pas l'absence d'éoliennes dans le secteur visé. Voici des éléments à considérer dans un tel cadre, dépendamment de la topographie et de la juxtaposition des terres à proximité :

- Les règles à établir devraient s'appliquer autant sur les terres publiques que sur les terres privées puisque la question des paysages est indépendante de la propriété du fond de terrain.
- Dans la mesure où la protection des paysages est reconnue comme un enjeu régional majeur, l'adhésion des partenaires responsables de la planification du développement des terres publiques comme des terres privées est donc un incontournable.
- Afin de diminuer l'effet de dilution des paysages, les parcs éoliens devraient être établis par grappe, et non sur une base linéaire.
- Aucune éolienne ne devrait être établie entre la mer et la route principale (route 132).

### Une approche d'aménagement des paysages plutôt que de protection des paysages

Il faut planifier les projets d'éoliennes sous l'angle des opportunités paysagères qu'ils présentent, plutôt que sous l'angle d'évitement des impacts négatifs. Cela nécessite que l'on manifeste une ouverture et une préoccupation d'explorer les différentes facettes de l'implantation dans un paysage donné.

L'objectif visé est d'inscrire le développement des parcs éoliens dans un « projet de paysage » respectueux des enjeux du développement durable. Dans un tel contexte, on pourrait convenir, entre autres, de pistes d'action comme les suivantes :

- Proposer de nouvelles visions du territoire, génératrices de perspectives de développement correspondant aux attentes de la diversité des communautés qui profitent de ce territoire ;

- Utiliser les projets éoliens pour mettre en valeur la spécificité des lieux, tout en supportant le développement de projets locaux et les aspirations de développement du milieu ;
- Établir les éoliennes en fonction de critères architecturaux, paysagers et, pourquoi pas, artistiques en vue de créer de l'émotion et de s'en servir comme attrait touristique.
- Proposer une approche qui respecte les valeurs de la communauté, en acceptant de participer à un processus permanent de validation du développement du projet selon les besoins exprimés par le milieu.

### Réaliser une étude d'impacts des projets d'éoliennes sur l'ensemble des paysages côtiers de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a proposé, dans le plan régional d'affectation du territoire gaspésien (PRDFP), certaines règles pour protéger les paysages. Les mesures de protection du paysage ne tiennent cependant pas compte de la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et de son potentiel de navigation du point de vue du marché des croisières. D'après une étude réalisée par la Chaire de Tourisme de l'Université du Québec à Montréal (projet de lien maritime Montréal – Îles-de-la-Madeleine), ce secteur affiche à travers le monde un développement phénoménal avec un taux de 900 % depuis le début des années 1970.

Tenant compte de ce qui précède, une étude d'impact sur les paysages des côtes de l'estuaire et du golfe de l'ensemble des projets éoliens prévus dans les régions limitrophes d'ici 2012 devrait être réalisée afin d'avoir le meilleur éclairage possible concernant cette problématique. L'étude devrait prendre en considération la problématique de l'intégration architecturale ainsi que des percées visuelles à partir des milieux de vie, de la route 132 et du fleuve. Elle de-

vrait aussi présenter des exemples de simulation afin de permettre de faire des choix éclairés. Cette étude devrait également suggérer des mesures d'atténuation, voire même identifier des potentiels d'exploitation à des fins touristiques des parcs éoliens.

## **Conclusion et recommandations**

L'Association touristique régionale de la Gaspésie tient à préciser qu'elle ne s'inscrit pas en faux, face au développement de l'industrie éolienne sur le territoire touristique de la Gaspésie. Elle tient à bien faire entendre les risques encourus par de possibles déploiements anarchiques de plantation linéaire semée aléatoirement tant sur des terres publiques que privées. Nous comprenons, cependant l'engouement que ces déploiements peuvent susciter chez de nombreux propriétaires de terrain qui voient dans ces offres des possibilités d'améliorer le revenu familial ou de retraite dans bien des cas. Cela est tout à fait légitime et admirable. Il en va de même pour les petites municipalités du territoire qui profiteraient de redevances des plantations d'éoliennes pour supporter des projets de développement et d'amélioration de leur milieu et des conditions de vie de leurs concitoyens.

Toutefois, il importe de protéger notre patrimoine naturel que constituent nos paysages, tributaires dans la grande majorité des cas, de la présence humaine sur cette presqu'île exceptionnelle. Ce territoire est devenu, pour cette raison, une destination touristique de premier choix. Une destination historique, reconnue aujourd'hui de par le monde tout en étant d'abord notre milieu de vie. C'est pour cette raison, que nous devons chercher à en protéger sa plus parfaite intégrité, sa plus grande beauté.

Pour tout ce qui précède, l'ATRG présente les recommandations suivantes :

**LA VOIE À SUIVRE EST DONC D'AVOIR UNE VISION D'ENSEMBLE DES PARCS À CONSTRUIRE ET D'ÉTABLIR UN CADRE D'IMPLANTATION BASÉ SUR LA PROTECTION ET L'AMÉNAGEMENT DES PAYSAGES ET NON SUR L'EXPLOITATION PURE ET SIMPLE DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE.**

**À CET EFFET, NOUS RECOMMANDONS LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT SUR LES PAYSAGES DES CÔTES DE L'ESTUAIRE ET DU GOLFE DE L'ENSEMBLE DES PROJETS ÉOLIENS PRÉVUS SUR LE TERRITOIRE DE LA GASPÉSIE.**

**AUSSI, NOUS RECOMMANDONS LA CRÉATION D'UN CONSEIL RÉGIONAL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DONT LE MANDAT SERA DE PROPOSER UN PLAN D'AMÉNAGEMENT TENANT COMPTE DES BESOINS DE LA POPULATION ET DES IMPACTS DU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, SUR L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET DE CONSULTER LA POPULATION POUR L'OBTENTION D'UN CONSENSUS RÉGIONAL.**

**CE CONSEIL DEVRAIT RÉUNIR DES INTERVENANTS DE TOUS LES SECTEURS CONCERNÉS ET DISPOSER DES SERVICES DE CONSULTANTS EXPERTS POUR SUPPORTER LES TRAVAUX QUI S'ÉCHELONNERONT SUR UNE ANNÉE.**

**S'IL Y A UN SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA GASPÉSIE QU'IL EST IMPÉRATIF DE PROTÉGER, C'EST BIEN CELUI DU TOURISME. AUSSI LOIN QUE L'ON PEUT REGARDER DEVANT, SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT SONT REMARQUABLES. DE PLUS, C'EST UNE INDUSTRIE, PEUT-ÊTRE LA SEULE, QUI RELÈVE ESSENTIELLEMENT DE NOTRE CAPACITÉ COLLECTIVE DE NOUS DÉVELOPPER. FAISONS ATTENTION DE NE PAS COMPROMETTRE NOTRE DERNIÈRE RICHESSE NATURELLE «DURABLE».**